MAIRIE DE PLOURIN
29830 PLOURIN

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212902084-20260605-2026D062-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

L'an deux mille vingt-six,
Le 05 juin 2026 à 20h45 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri-Marc PAYEN, Maire.

Date de la convocation : 30 mai 2026
Date d'affichage : 09 juin 2026
Certifiée exécutoire : 05 juin 2026

Etaient présents : MM. Henri-Marc PAYEN, , Marie-Christine LAINEZ, Bernard JAOUEN, Delphine PLUCHON, Arnaud SANJOSE, Sylvain JAOUEN, Vanessa MOËNNER, Antoine COROLLEUR, Fabienne NEDELEC, Sandrine PERCHOC, Erwan PRONOST formant la totalité des membres en exercice.

Absents Excusés : Anthony BESCOND, Sandra DRIEU, Mallory LAMOUR, Patrick MASSIAS

Pouvoirs : Anthony BESCOND a donné pouvoir à MM. Henri-Marc PAYEN, Sandra DRIEU a donné pouvoir à Sandrine PERCHOC, Mallory LAMOUR a donné pouvoir à Sylvain JAOUEN, Patrick MASSIAS a donné pouvoir à Arnaud SANJOSE

Madame Vanessa MOËNNER, a été élue Secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil du 31 mars 2026 est adopté à l'unanimité.

DEMATERIALISATION DE BULLETINS DE PAIE

La dématérialisation des bulletins de paie vers un coffre-fort numérique a été proposée. Le coût est de 60 € par mois, avec des frais de mise en place de 700 €.

- **Vote :** unanime.

Pour Copie Certifiée Conforme,
Le Maire,
Henri-Marc PAYEN

MAIRIE DE PLOURIN (FINISTERE)